

DIVONNE-LES-BAINS, LUNDI 4 MARS 2024

La ville s'engage avec Alfa3a pour l'éducation des jeunes divonnais



Ce lundi 4 mars, le maire Vincent Scattolin et Jacques Dupoyet, président d'Alfa3a, ont officiellement signé la convention de délégation de service public (DSP) qui lie la ville avec l'association pour la gestion des centres de loisirs, du temps méridien et périscolaire.

L'éducation est l'une des priorités de la mandature actuelle. Les élus ont donc décidé, lors du conseil municipal du 19 décembre, de poursuivre la gestion et l'exploitation des accueils de loisirs et activités Jeunesse

sous la forme d'une Délégation de Service Public, pour une période de trois années avec possibilité de reconduction d'une année, et ce depuis le 1^{er} janvier 2024. De nouvelles missions ont été mises en place dans cette convention : concevoir et mettre en œuvre un projet de développement complémentaire en faveur des jeunes adultes jusqu'à 20 ans (lycéens) afin de garantir des actions de prévention, d'information, de concertation et d'animation ; l'encadrement et l'animation de la pause méridienne (hors fourniture et élaboration des repas restant en régie municipale) sur les quatre sites des écoles publiques ; la mise en œuvre du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) élaboré par la commune (en lien avec le délégataire) et des projets pédagogiques par structure d'accueil élaborés par le délégataire.

« Nous travaillons avec la collectivité de Divonne-les-Bains depuis 33 ans. Nous avons des rapports de confiance avec les équipes sur le terrain et les équipes municipales dans l'intérêt du bien-être et des conditions de vie des enfants », explique Jacques Dupoyet, président d'Alfa3a.

Cela représente un investissement important pour les finances municipales de l'ordre de 3,3 millions d'euros sur trois ans.

« C'est un choix politique fort. Nous sommes ravis de poursuivre le travail qui a été engagé il y a plusieurs années avec Alfa3a et qui fait aujourd'hui la force de notre ville. Nous partageons les mêmes valeurs éducatives au profit de nos jeunes divonnais », insiste le maire Vincent Scattolin.